

MILIEU DE VIE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR



Sommaire

Lettre aux partis politiques du Québec

Opinion... Opinion... Opinion...

Congrès... SQCC... Grande rencontre

MILIEU DE VIE

Bulletin de la Fédération québécoise
des centres communautaires de loisir

Siège social :

425, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Québec) G1S 1S2

Téléphone : 418 686-0012
Télécopie : 418 686-0021
Courriel : fqcl@fqcl.org
Site Web : www.fqcl.org
Portail des CCL : www.milieudevie.org

Point de service à Montréal :

Téléphone : 514 252-3341
4545, Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, Succ. M
Montréal, H1V 3R2

Rédaction et secrétariat :

Bénévoles et permanents

Responsable : Carole Pelletier

Infographie : FOCLL

Toute reproduction des articles du présent bulletin est autorisée à la condition d'en informer la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et d'en mentionner la source.

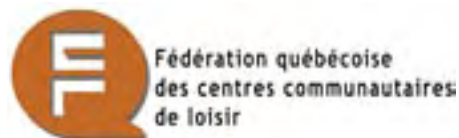
La Fédération est reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et elle est membre du CQL.



GIOCOM.ORG

Un logiciel de gestion par et pour les
centres communautaires

Rendez-vous à : www.giocom.org



Québec, le 5 novembre 2008

Monsieur Jean Charest, Parti Libéral du Québec
Madame Françoise David, Québec solidaire
Monsieur Mario Dumont, Action démocratique du Québec
Madame Pauline Marois, Parti Québécois

Mesdames, Messieurs,

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir regroupe 83 membres présents dans 11 régions du Québec. Bon an, mal an, ce sont plus de 400 000 personnes différentes rejointes par les centres, grâce à l'implication de près de 15 000 bénévoles. Par le loisir communautaire, l'éducation populaire et l'action communautaire, les centres contribuent au développement des personnes, des familles et des communautés locales.

Les centres communautaires de loisir sont des milieux de vie et d'appartenance dans les communautés où ils sont implantés depuis plus de 100 ans dans certains cas.

Les centres doivent composer avec un financement gouvernemental qui n'a pas été indexé depuis 2001. De plus, une dizaine de nos membres ne sont même pas reconnus par le gouvernement et n'ont droit à aucune aide gouvernementale. Les centres s'autofinancent en moyenne à 80% par la contribution de leurs membres et de la communauté. Les municipalités sont aussi des partenaires des centres communautaires de loisir.

On note chez les centres, depuis quelques années, une situation de précarité financière telle, que leur rôle rassembleur auprès de l'ensemble de la population, elle-même en situation de précarité socio-économique, est mis de côté au profit d'une approche commerciale du loisir, au détriment de l'accessibilité au loisir et du soutien à l'implication citoyenne.

Cette précarité se manifeste actuellement par :

- l'accessibilité réduite au loisir pour les personnes qui sont en situation de défavorisation économique en raison d'une augmentation de la tarification ;
- le gel des conditions de travail du personnel qui est déjà surchargé et en nombre insuffisant pour assurer l'encadrement et la sécurité des participants ;
- la réduction et même l'abandon des programmes les plus utiles socialement et collectivement parce que le soutien gouvernemental n'est pas accessible aux centres communautaires de loisir.

Au fil des deux dernières années, les centres communautaires de loisir ont eu la chance d'échanger avec des représentants de votre parti pour les informer et les sensibiliser à l'urgence de sauver les centres communautaires de loisir.

Les revendications des centres communautaires de loisir fédérés sont les suivantes :

- l'injection urgente de 2,3M\$ permettant :
 - de rehausser le financement des centres communautaires déjà financés selon l'indexation du coût de la vie depuis 2001 ;
 - de reconnaître et de consentir un premier financement minimal de 25 000\$ aux centres communautaires de loisir ne recevant aucun financement gouvernemental ;
- la reconnaissance de la mission « multi » des centres communautaires de loisir et l'accès au financement à la mission par plus d'un ministère ;
- la mise en place d'un groupe de travail conjoint visant la construction d'un cadre de financement spécifique aux centres communautaires de loisir.

En ce début de campagne électorale, la Fédération et les centres aimeraient connaître **ce que compte faire votre parti politique** en ce qui a trait aux revendications des centres communautaires de loisir.

À partir de chacun des centres, la Fédération sera heureuse d'informer tous les membres et les participants de vos engagements.

Espérant le tout à votre satisfaction, nous demeurons disponibles pour discuter avec vous de la situation des centres et des pistes de solution que vous envisagez.

Et nous serons là, le 9 décembre 2008, pour faire le suivi.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos plus sincères salutations.

Ginette Faucher
présidente, FOCCL



L'édition 2009 de la
Semaine de valorisation
de l'animation estivale
se déroulera du
26 juillet au 1^{er} août.



L'édition 2009 de la
Semaine québécoise des
centres communautaires de
loisir se déroulera du
19 au 25 octobre.

OPINION... OPINION... OPINION...

La tenue d'un congrès mondial du loisir à Québec en a inspiré plus d'un. Certains ont affûté leurs crayons pour préparer des ateliers « à la saveur des centres communautaires de loisir ». D'autres ont fait courir leurs doigts sur le clavier pour mieux révéler leurs réflexions ou pour faire connaître leur opinion, notamment sur le droit au loisir. À vous de découvrir la richesse de leurs propos !

LE DROIT AU LOISIR : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Denise Beaulieu, directrice générale, Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges

Du 6 au 10 octobre 2008 se tient enfin à Québec le Congrès mondial du loisir. Un gros événement qui réunit des gens de partout dans le monde et de tous horizons : du milieu gouvernemental (provincial et municipal), scolaire (universitaire, cégep), du milieu associatif, du loisir communautaire et autres... Toute une panoplie de grands penseurs, de gros acteurs et quelques petites fourmis besogneuses, comme celles du Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges, qui se penchent sur la pertinence, les incidences, les bienfaits du loisir dans nos sociétés.

Et pendant que tout ce beau petit monde réfléchit et dialogue, se tient, en marge de l'événement, un autre beaucoup plus important pour les centres communautaires de loisir, le mercredi 8 octobre, soit l'opération « *Mission sauvetage des centres communautaires de loisir* ». Celle-ci se tient au Patro Roc-Amadour, à Québec, de 10 h à 15 h 30, et réunit des centaines de travailleurs, bénévoles, participants de tous les centres à travers le Québec. Nous y abordons la survie des centres et l'impact de la disparition d'une ou plusieurs de leurs actions pour leurs milieux. La journée se termine devant le bureau de la ministre du MELS, madame Courchesne, où nous y déposons, pour une deuxième année consécutive, un message, un appel à agir avant qu'il ne soit trop tard.

Tout au long du processus organisationnel qui conduit à la tenue de cet événement, le Comité de stra-



tégie de la FOCCL, dont je suis membre, se demande comment faire bouger la ministre, madame Courchesne, en faveur des revendications des centres. Il faut bien le dire, le conseil d'administration de la FOCCL ainsi que ses membres sont de plus en plus désespérés face au mur d'incompréhension de madame Courchesne et de son gouvernement ainsi que devant leur force d'inertie. Depuis plus de deux ans, nous nous battons pour obtenir gain de cause dans nos revendications, soit une augmentation de 2,3 millions de notre enveloppe « famélique » de 3,7 millions. Ceci repré-

sente pour les 83 centres à travers le Québec, environ 25 000 \$ de plus par centre. Nous nous battons pour que tous les centres reconnus par le MELS et qui sont en attente d'un financement, le reçoivent. Nous ne croyons pas que notre demande soit excessive compte tenu de l'impact des CCL dans nos milieux respectifs.

Malgré les beaux discours de nos politiciens, j'en suis venue personnellement à la conclusion...

- que ceux-ci ne sont pas convaincus que nos actions soient aussi la bonne réponse, pas la seule j'en conviens, mais tout de même une bonne réponse à bien des besoins ou difficultés vécus par les citoyens de nos quartiers ;
- que le loisir, c'est comme une action citoyenne de seconde zone !



- que le loisir n'est pas une priorité pour eux, car à côté de la santé, de l'éducation, de la culture, des routes, des viaducs et de la sacro-sainte économie (en déroute de ce temps-là), le loisir comme outil de prévention et d'amélioration de la qualité de vie de nos milieux ne fait pas le poids ;
- que le loisir n'est pas, à leurs yeux, un droit au même titre que le droit au travail, au logement, à la santé, à bien se nourrir.

Pendant que nos merveilleux politiciens sont très occupés à s'occuper de choses sérieuses, les centres ont de plus en plus de difficultés à préserver l'accessibilité à leurs services pour les personnes à faibles revenus. Les centres offrent des salaires de misère et des conditions de travail déplorables à leurs employés avec comme conséquence un roulement de personnel effarant et une tâche de plus en plus lourde et surtout une désaffection des salariés pourtant extrêmement compétents et motivés (un vrai gâchis !). Des centres doivent abandonner des projets novateurs, porteurs de réussites dans leur milieu ; des centres mettent en veilleuse des projets qui pourraient répondre à des besoins cruciaux des jeunes, des familles, des aînés etc. ; des centres manquent des occasions de soutenir des bénévoles dans leurs actions.



Le loisir communautaire n'est pas glamour, n'est pas vendeur, n'arrache pas de larmes. Le loisir communautaire ne met que du baume et de la joie dans les cœurs malades, esseulés, démunis, enragés, déprimés, perdus, déboussolés dans un monde d'individualité et de consommation outrancières.



Qu'est-ce qui peut bien faire bouger la ministre ? Avez-vous une idée ? Moi, il m'en reste une petite, fragile, vacillante : vous, vous, et vous et vous et vous... et votre expérience des CCL à nommer... et votre confiance dans les CCL à diffuser... et le poids du nombre... du vote peut-être... Essayons pour voir !



CONGRÈS... SQCCL... GRANDE RENCONTRE

CONGRÈS... SQCCL... GRANDE RENCONTRE TOUT ÇA EN MÊME TEMPS !

SE RACONTER, SE FAIRE ENTENDRE ET SE RENCONTRER

Les centres communautaires de loisir ont saisi l'occasion que présentent à la fois le 10^e Congrès mondial du loisir et la Semaine québécoise des centres communautaires de loisir pour se raconter, pour se faire entendre et pour susciter des rencontres.

Ils se sont racontés en utilisant la voix de sept personnes « de leur famille », des personnes qui ont pris la parole dans des ateliers du congrès pour faire connaître ce que les centres communautaires de loisir font et comment ils le font.

Les centres communautaires de loisir ont aussi utilisé des moyens pour se faire entendre et pour que l'on saisisse la véritable portée de leur état de précarité financière sur des communautés dans le besoin. Les centres communautaires de loisir auront-ils été entendus ?

Et, les centres communautaires de loisir se sont rencontrés. Ils ont aussi tout tenté pour rencontrer leur ministre, madame Courchesne, ou à tout le moins pour attirer son attention... Elle ne semble pas les avoir vus !

SE RACONTER AU CONGRÈS

Pour faire connaître les centres communautaires de loisir et leur action, sept personnes ont animé des ateliers au Congrès mondial du loisir. Ce sont des personnes qui interviennent en centre communautaire de loisir ou à la Fédération qui les regroupe ou, encore, elles y sont liées de près à travers diverses activités bénévoles ou de recherche.

Voici une brève présentation de ces intervenants et le sujet des ateliers qu'ils ont menés.

Denise Beaulieu, directrice générale,
Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges
*Loisir en milieu multiethnique : deux cas dans les
centres communautaires de loisir*

Lucie Fréchette, directrice de l'ARUC-ISDC¹, et
collaboratrice de la FOCCL

*Le modèle et les spécificités des centres
communautaires de loisir du Québec*

¹ ARUC-ISDC : Alliance de recherche université-communauté/Innovation sociale et développement des communautés





Jean-Louis Paré, consultant bénévole pour la FQCCL
*Le bénévolat de participation citoyenne
 dans les centres communautaires de loisir*



Diane Rioux, coordonnatrice jeunesse,
 Centre communautaire récréatif St-Jean-Baptiste
*Programme de formation des moniteurs de
 camp de jour pour les 14-17 ans*

Terrence Regan, directeur général,
 Association récréative Milton-Parc
*Community Beach Volleyball : A Panacea of
 Benefits for Participants and Municipalities*

Pierre Vigeant, directeur général, FQCCL
*Recherche sur l'utilité sociale des organismes
 du milieu associatif du loisir : trois cas pour
 illustrer le développement social, le
 développement économique
 et l'essor de la créativité*

Normand Robert, agent de développement, FQCCL
*L'appropriation des technologies de l'information et
 des communications : le cas des centres
 d'accès communautaire à l'Internet
 et les réseaux sans fil*



Mille participants au Congrès mondial du loisir auront eu la chance de se voir offrir un CD-ROM intitulé « *Développement social par le loisir communautaire... à la saveur des centres communautaires de loisir* ». Cet outil de promotion des centres communautaires conçu spécifiquement pour souligner l'édition 2008 de la SQCCL reprend, sous forme de recettes culinaires originales, l'essentiel des contenus présentés dans les ateliers au congrès par les intervenants en CCL². La couverture du boîtier présente *Loisirus*, ce bon virus du loisir, qui rappelle que le loisir est un moyen de développement des personnes, des familles et des communautés locales.

² Cet outil sera bientôt accessible en format HTML sur le Portail des CCL (www.milieudevie.org)

SE FAIRE ENTENDRE SUR LA PLACE PUBLIQUE

Les centres communautaires de loisir ont peine à joindre les deux bouts. Ils vivent une situation intenable dont les conséquences sont lourdes pour les Québécoises et les Québécois les plus défavorisés aux plans personnel, social et financier. Et, ce n'est pas que les centres attendent que la manne leur tombe du ciel ! Déjà, ils s'autofinancent à plus de 80%. La contribution gouvernementale, pour sa part, représente en moyenne un peu moins de 5% de leur financement.

Pour dénoncer publiquement leur état de précarité, les centres ont distribué quotidiennement aux congressistes de l'information à ce sujet sous forme de tracts³ et de communiqués. Ils ont aussi utilisé les médias et convoqué un point de presse.



« LES CCL EXIGENT DES ENGAGEMENTS »

« UN GOUVERNEMENT SOURD DEVANT LE DROIT AU LOISIR POUR TOUS ET TOUTES »

« GRAND RASSEMBLEMENT DES CCL À QUÉBEC... MISSION SAUVETAGE... »

Et ceci, c'est sans compter sur une courtepointe cousue à la façon des CCL et piquée de messages écrits de la main de bénévoles, d'employés et de participants en CCL qui demandent au gouvernement de reconnaître à leur juste valeur l'action des centres communautaires de loisir.

**« Aidez-nous à prévenir des problèmes de société !!!
Décrochage, Isolement, Vandalisme, Délinquance »**

« Reconnesé l'ercise pour les ainés »

« Veuillez veiller au bien-être de la communauté en soutenant davantage les CCL. »

**« Sans ces subventions, nous perdons nos ados qui vont dans la rue.
1 jeune de + dans notre centre = 1 jeune de - dans la rue. Pensez-y ! »**



³ Consulter www.milieudevie.org, section La FOCCCL vous interpelle

En réponse à des questions qui leur ont été posées pendant le congrès, les CCL ont remis aux intéressés une carte postale qui fait état de leur situation.

Les 83 centres communautaires de loisir (CCL) regroupés en fédération sont à l'image d'une courtepointe trouée qui se désagrège, car le fil ne tient plus... La minceur des ressources financières que leur consent le gouvernement fait en sorte que de grands pans de leur action, à travers de multiples projets, s'effilochent.

Les intervenants en centre communautaire de loisir portent un morceau de courtepointe pour rappeler à quel point il leur manque le fil gouvernemental qui devrait soutenir les projets des CCL !

83 CCL réunis en fédération, c'est... Plus de **15 000 bénévoles** impliqués dans les centres communautaires de loisir du Québec qui donnent plus de **600 000 heures** de leur temps annuellement.

C'est aussi...

Plus de **5 000 employés** à temps plein, à temps partiel ou occasionnels

Chacun des centres **rejoint entre 1 000 et 5 000 personnes** par semaine

Ce qui représente près de **5 millions de présences**

C'est un apport économique de plus de **97 millions de dollars**

**LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL
REPRÉSENTE EN MOYENNE
UN PEU MOINS DE 5% DU FINANCEMENT DES CCL**

SE RENCONTRER ENTRE NOUS... ET AVEC LA MINISTRE

Mercredi, le 8 octobre 2008, les centres communautaires de loisir regroupés en fédération se sont donné rendez-vous à Québec pour une « *Mission sauvetage* ». Deux cent cinquante personnes représentant 40 CCL provenant de neuf régions du Québec, ont répondu à l'appel. Trente-six centres communautaires et trois organismes se sont présentés au Patro Roc-Amadour pour une rencontre d'échange sur les impacts de leur piètre situation financière et pour préparer leur rendez-vous avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Courchesne. Quatre autres centres se sont joints à la manifestation. Voici en vrac les moments forts de cette journée.

EXTRAITS DU MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA FOCCL, GINETTE FAUCHER

« ... Nous voulons rappeler que les centres communautaires de loisir ont besoin du gouvernement provincial, à titre de partenaire, pour soutenir la réalisation de leur mission. Quand 15 000 bénévoles sont impliqués et que l'autofinancement atteint plus de 80%, on pense qu'on fait notre part et que le gouvernement du Québec doit aussi faire sa part...

Nous sommes venus ici pour témoigner de notre indignation et de notre découragement. Le gouvernement provincial nous laisse tomber ! Et quand on laisse tomber les CCL, c'est l'accessibilité et le droit au loisir pour les plus démunis qu'on laisse tomber.

... De plus, le personnel et les bénévoles sont à bout de souffle ! Faudrait-il une catastrophe dans un centre communautaire pour recevoir plus que de pieux encouragements ?

Le financement provincial aux CCL est en moyenne de 62 000\$, ce qui représente à peine 6% des ressources financières nécessaires. Ce qu'on demande, c'est l'équivalent de 25 000\$, d'urgence, pour chacun des centres. Ce n'est quand même pas la fin du monde quand les investissements sont gelés depuis 2001 ! »



DE LA GRAND'VISITE !

Sensibles à la cause des centres communautaires de loisir, messieurs Derek Casey, président de l'Organisation mondiale du loisir et Michel Beauregard, président du Congrès mondial du loisir Québec 2008, se sont joints à la grande rencontre des CCL au Patro Roc-Amadour.

Avec une grande simplicité, monsieur Casey s'est adressé aux participants en les invitant à poursuivre leurs démarches pour un financement gouvernemental rehaussé de la manière dont ils le font actuellement, non pas pour répondre aux besoins mêmes des centres communautaires, mais bien pour assurer une meilleure qualité de vie et le développement des communautés.

Merci, messieurs, de votre soutien réconfortant !



Pour plus d'information sur les services de la FOCCL...

www.fqcl.org/hebergement

www.giocom.org

www.infraformation.org

Appelez au 819 229-1204 ou 418 686-0012



TRAVAILLEURS, BÉNÉVOLES, PARTICIPANTS DES CENTRES FONT SAVOIR !

Au grand rendez-vous des centres communautaires de loisir, chacun s'est exprimé sur une activité du centre qui lui tient à cœur parce qu'elle est essentielle pour sa communauté et qui, faute de moyens financiers suffisants, devra être abandonnée.

Le bulletin Milieu de Vie ne peut faire le tour des effets de cette situation de précarité financière sur les activités des centres de façon exhaustive. Néanmoins, voici quelques témoignages de travailleurs, bénévoles et participants de centres présents au grand rendez-vous



Au Centre-du-Québec

Des jeunes qui vivent avec un handicap voient leur accompagnement par le centre diminué. Les familles écopent, les jeunes avec handicap se retrouvent davantage isolés et risquent de perdre leurs acquis.

Les « samedis jeunesse » ont été annulés. Où iront les jeunes... dans la rue ?

Rien ne va plus pour un café rencontre pour les aînés qui, de plus, perdent une autre activité de loisir à prix modique. Les aînés sont moins en lien avec d'autres personnes. L'isolement a des conséquences sur leur santé physique et mentale. De plus, lesquels parmi eux pourront s'offrir des activités de loisir à gros prix ?

Un local ado est maintenant ouvert seulement un soir par semaine. On constate que le vandalisme augmente lorsque le local est fermé.



La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est heureuse d'annoncer que deux nouveaux centres ont été acceptés à titre de membres affiliés par son conseil d'administration.

Il s'agit des centres suivants :

Loisirs Rivière-des-Prairies de la région de Montréal

Loisirs St-Joachim de Courval de la région du Centre-du-Québec.

Bienvenue dans notre grande famille !

À Québec et au Saguenay

Des cours de soccer et de natation pour les jeunes ne peuvent être maintenus, ce qui diminue le soutien dont ont besoin les familles. Où iront les jeunes du milieu ? À long terme, il ne serait pas surprenant de voir une augmentation du taux de violence et de vandalisme dans ces quartiers défavorisés.

Une halte-garderie coupe des services, une autre risque de fermer ses portes. Les parents sont essouffés, ils ont de la difficulté à concilier famille et travail. Les jeunes mères ont peu de répit et tous perdent bien souvent un réseau d'entraide.

La mise à pied d'employés ne permet pas de poursuivre toutes les activités du centre. C'est toute la communauté qui en subit les effets. C'est aussi pour les employés qui restent une surcharge de travail, une diminution de leur qualité de vie, moins de temps à accorder aux groupes de personnes plus vulnérables, une baisse de leur motivation, etc.

Un centre perd un poste de travailleur de rue alors qu'il en aurait besoin de six pour répondre aux besoins. Tout le domaine de la prévention et de l'intervention auprès des jeunes en difficulté est ici directement touché.

Des camps de jour sont menacés. Cette situation peut avoir des effets importants sur la conciliation famille travail. De plus, on note du mécontentement et de la frustration chez les parents. Que feront les enfants pendant l'été ? Qui veillera sur leurs jeunes ? Quels seront les effets sur leur développement ?

Une activité d'animation pour les familles en HLM et des activités d'aide aux devoirs ne pourront être tenues à bout de bras pendant encore longtemps. Le personnel est épuisé. Les familles sont de plus en plus isolées et démunies. Comment faire pour offrir une chance égale à tous les jeunes.

À Montréal et en Outaouais

Un projet répit risque de devoir être abandonné. C'est dire que 24 heures de plaisir pour les enfants et 24 heures de répit pour les parents ne seront plus accessibles. Bien souvent, c'est le seul moment où les mères monoparentales peuvent respirer ou, encore, que les parents peuvent se retrouver. Et que dire des enfants pour qui c'est la fête de se retrouver entre eux et de dormir au centre !

Un projet pour les aînés ne tient que par la présence de bénévoles. Des bénévoles à qui l'on demande de toujours de plus en plus ! Tiendront-ils encore longtemps ?

Une activité de parrainage, seul lieu d'accueil et d'intégration de familles multiethniques, est remise en question. C'est leur lien avec la population locale, leur réseau et même leur sentiment d'appartenance à la communauté qui volent en éclats.

Des moniteurs spécialisés pour travailler avec des jeunes qui vivent avec un handicap, perdent leur emploi et une halte-garderie est en danger. Les parents et la vie familiale sont encore ici touchés.

Une activité pour les ados dont les effets pour contrer le décrochage scolaire et la consommation de drogues sont remarquables, est aussi en danger.



Institut National
de formation
et de Recherche-Action

<http://www.infraformation.org>

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir tient à remercier chaleureusement le personnel et les bénévoles des centres communautaires suivants pour leur implication. Ces personnes ont travaillé à dégager les orientations de la journée « *Mission sauvetage* », à organiser et animer les différentes activités qui se sont déroulées pendant ce grand rendez-vous ainsi qu'à en assurer la visibilité auprès des médias.

Centre communautaire de Beauport
Centre Mgr Marcoux
Loisirs Montcalm
Patro de Charlesbourg
Patro Laval
Patro Roc-Amadour
YWCA de Québec

Centre communautaire de loisir Sherbroke
Centre communautaire de loisirs Côte-des-Neiges
Centre communautaire de loisirs Roussin
Centre Pierre-Charbonneau
Patro Le Prevost

Centre communautaire Le Trait d'Union
Centre communautaire Drummondville-Sud
Centre communautaire récréatif St-Jean-Baptiste
Centre communautaire St-Pierre

POUR S'ABONNER

Si vous désirez recevoir le bulletin Milieu de Vie, faites-nous connaître votre adresse Internet...

Si vous ne désirez plus recevoir le bulletin Milieu de vie, envoyez-nous un message...

à l'adresse Internet suivante : fqcl@fqcl.org



En collaboration avec AXA

